

2.1

Ventes à des professionnels Droits d'auteurs Activités accessoires

Les aides sectorielles versées dans le cadre de la crise sanitaire sont assujetties aux cotisations sociales comme des revenus artistiques



Revenu	Montant	Statut
2. Le Louvre	1500 €	Détail
3. Galerie Lafayette	2000 €	Fermer

Références client / diffuseur :
Galerie Lafayette
adresse : BD Lafayette

Rémunération brute H.T. :
2 000 €

Nature de l'activité :
Accrochages ponctuels et mise en place ponctuelle d'œuvres plastiques d'un autre artiste plasticien

- Activité accessoire
- Traitements et salaires
- Revenu précompté

MODIFIER CE REVENU

SUPPRIMER CE REVENU

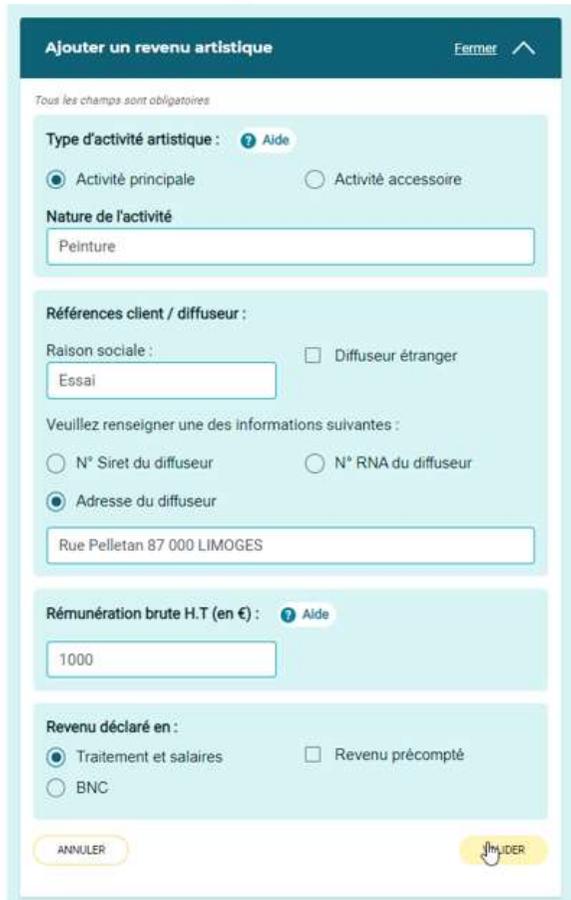
+ AJOUTER UN REVENU

vous trouverez ci-après le mode opératoire pour les déclarer en revenu non précompté dans la rubrique 2.1

«ventes à des professionnels/droits auteurs/activités accessoires »

- Cliquez sur « AJOUTER UN REVENU »

• Comment ajouter un revenu artistique ?



- Cocher « activité principale »
- Renseigner les rubriques suivantes:
 - « nature de l'activité » : aide sectorielle Covid
 - Raison sociale :
 - indiquer l'organisme qui verse l'aide à l'AA
 - N° siret ou adresse de l'organisme qui verse l'aide
 - Rémunération brute: indiquer le montant HT de l'aide perçue
 - Revenu déclaré en : choisir si l'aide est déclarée en TS ou en BNC
- **Valider**
- **IMPORTANT : ne pas cocher « revenu précompté »**

